

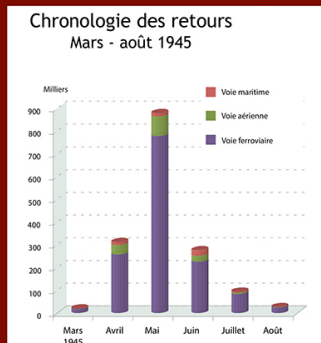
LE RETOUR DES ABSENTS

Il y a 70 ans, on fêtaît le « retour des absents » : revenaient chez eux 937 000 prisonniers de guerre, 650 000 travailleurs requis, souvent au titre du STO, mais désignés officiellement ensemble comme « les victimes des camps nazis du travail forcé », 40 000 déportés victimes de la répression, notamment résistants, et seulement 2 500 déportés juifs.

Ce retour avait été préparé dès 1943, à Alger, par un Commissariat aux prisonniers, déportés et réfugiés, devenu ministère en juin 1944, confié jusqu'en novembre 1945 à Henri Frenay, fondateur du Mouvement de résistance Combat. On voulait alors réduire le bénéfice tiré par le régime vichyste de la propagande concernant les prisonniers de guerre. Et il fallait prévoir la réinsertion de tous ceux que détenait le Reich après leur libération. Du 24 au 31 décembre 1944, on organisa une « Semaine de l'Absent ». De tous les absents puisqu'on proclamait « Ils sont unis, ne les divisez pas ».

Frenay envisageait des retours successifs. Mais avec l'ouverture en Allemagne des camps de concentration, à partir du 5 avril 1944, alors que le désordre généralisé gagnait le Reich aux abois, Eisenhower dut modifier ses propres plans, renforcer les cordons sanitaires pour éviter les épidémies, en particulier de typhus, tout en accélérant regroupements et rapatriements vers la France : 72% de ceux-ci se firent en avril-mai, dont 25 000 en une seule journée fin mai. Le 1^{er} juin fut fêté le prisonnier de guerre Jules Carron (ou Garon), natif de Sisteron, le millionième à revenir.

Ces hommes et quelques femmes bien moins nombreuses (en particulier celles du camp de Ravensbrück que de Gaulle vint saluer en gare de l'Est le 14 avril) revenaient en avion, train, camion et même en bateau pour les « absents » provenant de la zone libérée par l'Armée rouge qui rejoignirent le plus souvent Marseille via Odessa. Les avions américains ramenèrent les personnalités politiques otages des nazis (Blum, Jouhaux, Daladier, Weygand...) mais aussi les malades transportables et quelques prioritaires. Les autres devaient gagner des points de rassemblement, puis en camion, via la Belgique et les Pays-Bas, prendre des trains qui les menaient à Paris, soit à la gare de l'Est, soit à la gare d'Orsay.



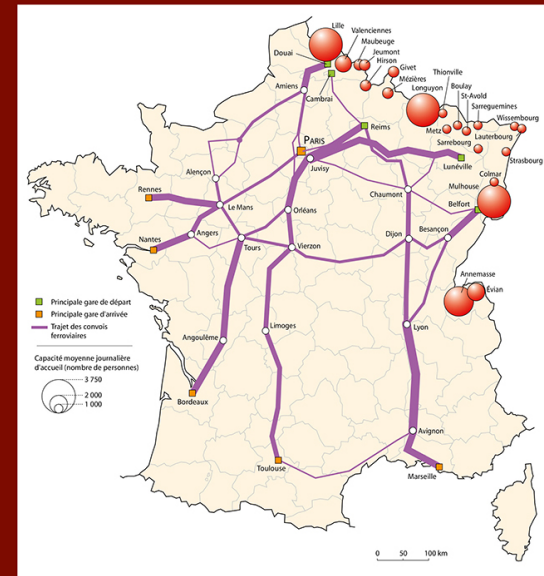
Chronologie des retours en France, entre mars et août 1945. 72 % des retours ont lieu en avril et mai 1945. Les rentrants affluent dans les centres d'accueil installés aux frontières de l'Est.

C'est donc tout près d'ici qu'arrivèrent surtout des prisonniers de guerre et requis du travail. Les déportés à la limite de la survie furent conduits dans les 350 chambres de l'hôtel Lutetia, l'ancien siège de l'Abwehr, réquisitionné sur l'ordre du général de Gaulle alerté notamment par Agnès Bidault et Yanka Zlatin.

Tous ceux qui revenaient, après la vérification minutieuse, parfois jugée pénible, de leur identité, passaient une visite médicale, qui servait à diriger ceux qui étaient les plus contagieux vers un hôpital. Puis on leur remettait un pécule modeste, dont le montant était variable, plus important pour les déportés.

Et c'était le retour à la vie, à la société, des retrouvailles joyeuses pour certains, des absences bien difficiles pour d'autres.

En novembre, Frenay quittait le gouvernement. Établi en mars 1946, le bilan chiffré définitif du retour des absents était honorable : 1 690 200 rentrants. Restait encore à négocier le retour d'Alsaciens-Mosellans, incorporés de force dans la Wehrmacht puis faits prisonniers par l'Armée rouge. Il y eut sans doute des ratés, des insuffisances (ainsi dans l'envoi en Allemagne de missions sanitaires bien réduites) qu'exploitèrent politiquement les communistes. Reste que continuèrent à peser, mais diversement, ces années d'absence, notamment dans les mémoires des uns et des autres.



Les centres d'accueil et les convois ferroviaires de retour des rentrants. Cartographe : Michel Daeffler

LE RETOUR DES ABSENTS



« Prisonniers, déportés, Bienvenue » Affiche de propagande du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Les trois oiseaux bleu, blanc et rouge quittent les barbelés de l'Est et volent vers la France. Affiche dessinée par R. Louvat, 1945. Collection BDIC



« Êtes-vous prêts à les accueillir » Affiche de propagande du ministère de l'information destinée à mobiliser les Français pour le retour des prisonniers de guerre. Réalisée par Villemot en 1945, elle reçoit le prix annuel de l'Académie de l'affiche. Collection BDIC

LE RETOUR DES ABSENTS

Arrivée de prisonniers de guerre (« PG ») à la gare d'Orsay. Réquisitionnée en avril 1945 pour servir de centre d'accueil des « PG », la gare est aménagée en « centre frontalier » en un temps record de 17 jours par 500 ouvriers travaillant en trois équipes. La gare d'Orsay ne desservait plus que la banlieue depuis 1939 : elle disposait donc de vastes espaces pour accueillir les rentrants. Collection AFP



LES ACTEURS DU RETOUR



De Gaulle et Frenay, le 11 novembre 1945, devant l'Arc de Triomphe, à Paris, lors du transfert des cendres au Mont-Valérien des 15 morts pour la France. Le général de Gaulle, président du GPRF, et Henri Frenay, résistant, fondateur et dirigeant du mouvement Combat, sont les maîtres d'œuvre du retour de plus d'un million et demi de Français en quelques mois pendant l'année 1945. C'est le 9 novembre 1943, à Alger, qu'est créé le Commissariat aux prisonniers, déportés et réfugiés, dont la direction est confiée à Frenay. Le Commissariat devient ministère lors de la création du GPRF le 3 juin 1944 et Frenay reste à la tête de celui-ci jusqu'en novembre 1945, date à laquelle l'essentiel des retours a été effectué avec succès. Collection Roger-Viollet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avis aux Prisonniers de Guerre Rapatriés

ATTRIBUTIONS RESPECTIVES

**du Ministère
des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés**

La Direction Départementale relevant du Ministère des P. G., Déportés et Réfugiés, est chargée :

- 1° de votre **HABILLEMENT**, même si vous êtes hospitalisé (costume civil et chaussures).
- 2° de votre **HEBERGEMENT** pendant la durée de votre séjour au **CENTRE D'ACCUEIL**.
- 3° de vous remettre des vivres de route pour le voyage jusqu'à votre arrivée dans vos foyers.
- 4° de vous distribuer les **TICKETS D'ALIMENTATION** qui vous permettront d'attendre les titres d'alimentation utilisés par la population civile.
- 5° d'assurer gratuitement votre **TRANSPORT** jusqu'à la localité où vous désirez vous retirer.
- 6° de vous rembourser les marks, les recus de marks ou de francs que vous détenez, si cette opération n'a pas été effectuée à votre passage dans les centres d'accueil frontaliers.

du Ministère de la Guerre

Le Centre départemental de libération des Prisonniers de Guerre est chargé :

- 1° de faire procéder à votre examen médical complet en vue de prendre, dans votre intérêt et dans l'intérêt de votre famille, les mesures QU'IMPOSE VOTRE ETAT DE SANTE.
- 2° de régulariser votre situation militaire et de procéder, s'il y a lieu, à votre **DEMOBILISATION**.
- 3° de liquider rapidement
 - vos droits à la solde,
 - vos droits aux diverses **INDEMNITES MILITAIRES**.
- 4° d'assurer votre hébergement pendant la durée de votre séjour au **CENTRE DE LIBERATION** ou dans les hôpitaux.
- 5° de vous rembourser vos frais de transport de votre domicile au centre et vice versa, si vous vous présentez au centre de libération après avoir rejoint vos foyers.
- 6° de vous remettre, dans ce dernier cas, des vivres de route pour la durée du voyage.

POITIERS, le 7 Avril 1945.
Le Directeur Régional des Centres de Libération :
Edouard Gabriel CARRETE.

Avis du directeur régional des centres de libération de Poitiers, daté du 7 avril 1945. A l'adresse des PG, il détaille les attributions respectives des deux ministères mobilisés pour leur retour. Collection BDIC

MINISTÈRE DE LA GUERRE. E.M.A. S^o BUREAU

PRISONNIERS DÉPORTÉS

**PROFITANT DE VOS CONVOIS
pour rentrer en France, des
AGENTS de l'ENNEMI
s'infiltrent parmi vous...**

Certains rapatriés peuvent vous paraître

SUSPECTS

**Pendant votre captivité, vous avez été l'objet
ou les témoins d'actes de cruauté
VOUS CONNAISSEZ DONC DES
CRIMINELS de GUERRE**

Votre devoir est de signaler les uns et les autres

Dans les **CENTRES d'ACCUEIL**: aux officiers de sécurité.
A votre arrivée à destination: à la **GENDARMERIE**.

PPR CHAIX. EDITIONS WILHELM FROST

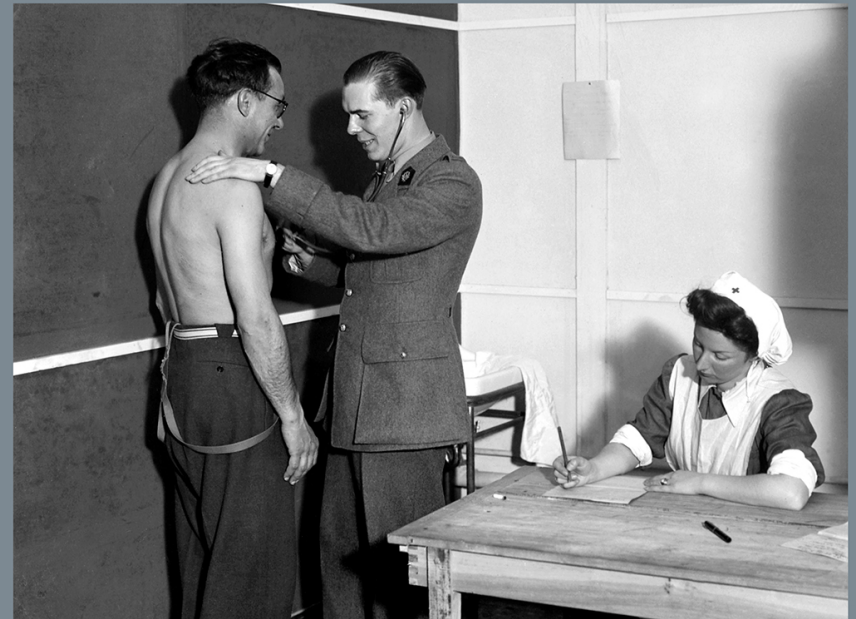
Affiche de propagande du ministère de la guerre (5^e bureau). En 1945, le 5^e bureau de l'état-major de l'armée (EMA) correspond aux services du contre-espionnage. Cette affiche met en garde les prisonniers et déportés : parmi eux peuvent se cacher des collaborateurs, des Miliciens, des criminels de guerre en fuite, des espions allemands qui tentent de rentrer clandestinement en France. A son arrivée sur le territoire national, chaque rapatrié passe au « bloc formalité » où il subit un interrogatoire – souvent mal vécu – de la part des services de renseignements de l'armée, de la police ou de la gendarmerie. Collection BDIC

LES ACTEURS DU RETOUR



En mai 1945, les personnels féminins du ministère des Prisonniers, Réfugiés et Déportés (PDR) distribuent aux anciens prisonniers un colis de la Croix-Rouge française, des cartes de tickets de rationnement et des cigarettes. On peut lire l'inscription « KG » pour *Kriegsgefangener* (« prisonnier de guerre » en français) sur le callot de l'homme au premier plan. Malgré la guerre et la destruction des infrastructures de transport (voies ferrées, gares de triage, routes, ponts,...), le ministère des PDR parvient à rapatrier 20 000 personnes dès mars, 280 000 en avril près de 900 000 en mai et encore 276 000 en juin 1945. Collection AFP

Gare d'Orsay, un médecin militaire examine un ancien prisonnier de guerre. Le 11 avril 1945, la gare d'Orsay est réquisitionnée par le ministre lorsqu'il apprend que les Américains mettent à la disposition du ministère des PDR leurs avions, mais que le rapatriement passera par Paris : les avions doivent atterrir sur les aérodromes où se trouvent le ravitaillement et le matériel qu'ils doivent charger puis transporter pour les armées au front. Ces aérodromes se trouvent tous dans la région parisienne, notamment le plus important de l'époque celui du Bourget, au nord de Paris. Collection AFP



LES ACTEURS DU RETOUR



Des tirailleurs sénégalais, de retour de captivité, sont accueillis et hébergés dans un centre d'accueil, rue de Grenelle, en mai 1945. Mises en place par Vichy dès 1942 pour ses PG, les Maisons du Prisonnier sont réquisitionnées à la Libération, ainsi que leur personnel. C'est la preuve de l'urgence de la situation, la preuve que le ministère des PDR a besoin de tout le personnel disponible. Rebaptisées Maisons du Prisonnier et du Déporté, elles étaient 151 au mois d'août 1944 et 239 en 1945. Collection LAPI / Roger-Viollet



Façade de l'hôtel Madison, boulevard Saint-Germain, qui abrite le comité d'organisation de l'accueil des prisonniers de guerre et déportés du 6^e arrondissement ainsi que le foyer des prisonniers et déportés bretons de retour de captivité. Outre les structures institutionnelles, les associations comme le Mouvement national des Prisonniers de guerre et Déportés, la Croix-Rouge, l'œuvre de Secours aux Enfants, le Secours Populaire ou encore le Secours catholique mettent en place de nouveaux lieux pour prendre en charge les rentrants. Collection LAPI / Roger-Viollet

PRÉPARER LE RETOUR

Drouble



TOUT pour nos ABSENTS! Prisonniers et Déportés

Ils vont rentrer sans vêtements - sans soutien - sans argent

Beaucoup sans maison, sans famille, c'est à **chacun de nous** et à **nous tous ensemble** de leur donner **toute l'affection** et **l'aide matérielle** auxquels ils ont droit et qu'ils ont payé par de longues années d'épreuves loin de leur patrie et de leur famille.

ENEZ TOUS à la G^{de} Réunion Publique pour l'Accueil

le Dimanche 25 Février, à 10 heures, au **ZÉNITH**
organisée par le

COMITÉ LOCAL de l'ACCUEIL

constitué sur l'initiative de l'Association des Prisonniers, elle groupe les organisations et groupements suivants :

Parti Socialiste, Parti Communiste, Assistance Française, Union des Femmes Françaises, Résistance, Défense de la France, Alliance Démocratique, Comité Populaire, Ceux de la Libération, Forces Unies de la Jeunesse, Libération, Ceux de la Résistance, Front National, C.F.T.C., Démocrates Chrétiens, Comité Inter-Syndical, F.T.P. R. Action Socialiste, Jeunes Socialistes, J.O.C., A.C.J.F., Église Réformée, Paroisses Catholiques, A.R.A.C., Aide et Protection, A.G.M.G., Fédération Nationale, U.N.M.R. et A.C., U.N.C., Médailles Militaires, Croix-Rouge, Association des Prisonniers de guerre, Association des Femmes de Prisonniers de guerre, Association des Déportés, Association des Travailleurs.

**Leurs représentants vous diront POURQUOI PRÉPARER L'ACCUEIL ENSEMBLE
LES TACHES A RÉALISER - LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE**

Tous unis dans cette tâche fraternelle !

1700 - 52465 000150

En février 1945, un comité local de l'accueil prépare le rapatriement en organisant une réunion publique. La liste des partis politiques, syndicats, associations, organisations et groupements divers indique à la fois l'ampleur de la mobilisation pour le retour des absents et la nécessité d'anticiper ce retour. Collection BDIC

Drouble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE PARIS

Comité local de Libération du X^e arrondissement

LE RETOUR DE NOS PRISONNIERS

sera pour nous l'occasion de leur démontrer l'attachement et la sollicitude que nous leur avons toujours portés.

Il faut que ces soldats et ces hommes qui ont souffert pendant plus de quatre ans derrière les barbelés trouvent, en arrivant dans leur X^e arrondissement, un accueil fraternel, voire familial, compensateur de leurs souffrances.

HÉLAS! CERTAINS NE RETROUVERONT PAS LEUR FOYER!

Voudriez-vous voir ces prisonniers et déportés errer à l'aventure dans ces rues qui furent l'objet de toutes leurs pensées ?

NON !

C'est pourquoi la Commission Municipale de votre arrondissement s'est penchée sur ce délicat problème et a mis d'ores et déjà à leur disposition un hôtel qui sera, dès leur retour, la maison de ces hommes enfin libres.

La question de la nourriture pour ces déshérités est pour votre Commission un problème angoissant. Aussi fait-elle, en plein accord avec le Comité local de Libération du X^e, un pressant appel :

- 1^o A TOUS LES RESTAURATEURS du X^e qui seraient susceptibles de mettre à sa disposition des bons de repas gratuits ;
- 2^o A TOUS LES HABITANTS du X^e qui considéreraient comme un devoir, soit de les accueillir à leur table s'ils en ont la possibilité, soit de verser à leur intention des dons en nature ou en espèces.

Que toutes ces personnes généreuses se fassent connaître à

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PRISONNIERS DE GUERRE (Section du X^e)

ET AU
M. N. P. G. D.
140, rue La Fayette, PARIS (X^e) — Téléphone NORD 44-40

La Commission Municipale et de l'Accueil des Prisonniers de Guerre et Déportés du X^e :

M. NEL, Président Délégué du Comité local d'Assistance aux Prisonniers de Guerre,	M. AMARÉ, Délégué du Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés,	M^{me} TOMPOUSKI, Déléguée de l'Assistance Française pour les Déportés politiques,
--	---	---

représentent le Comité local de Libération.

M^{me} LAFOND, Représentant les Femmes de Prisonniers.	M^{me} BOIZOT, Représentant les Déportés Civils.	M. DU PATY, Représentant les Croix-Rouge Français.	MM. JUVERNAT et PIERLET, Représentant les Prisonniers de Guerre.
--	--	--	--

Le Président de la Commission Municipale
NEL,
Maire adjoint.

Le Maire,
H. GRIMOUILLE.

50336 Impr. L. HARDY, 140, rue de Fesbourg-Saint-Martin, Paris (X^e) 31-0217 12-44 Dépôt légal 4^e trimestre 1944

Dès la fin de l'année 1944, le comité local de libération du 10^e arrondissement de Paris demande « à tous les restaurateurs et à tous les habitants » de préparer le retour des rapatriés en les nourrissant ou en les hébergeant. L'hiver 1944-1945 est particulièrement rude et la France manque de charbon. Le rationnement perdure pour bon nombre de denrées jusqu'en 1948. Quant à la question de l'hébergement, elle se pose de façon aiguë dans une France ravagée par les combats de la Libération : au total, 452 000 immeubles sont totalement démolis et 1 436 000 endommagés, soit 18 % des logements français. Collection BDIC



PRÉPARER LE RETOUR

PREFECTURE DE LA SEINE
Direction Départementale
des
Prisonniers, Déportés et Réfugiés

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS

Appel à la Population

RECENSEMENT GENERAL

des
**Internés, Déportés, Travailleurs déportés,
Disparus, Tués, Blessés, Réfugiés,
Prisonniers capturés après Juillet 1940**

Il est rappelé qu'un Recensement général des Prisonniers, Internés, Déportés, Travailleurs déportés, Disparus, Tués, Blessés et Réfugiés a été rendu obligatoire par un décret en date du 16 Janvier 1945.

Il a pour but, en particulier :

- de faciliter la tâche des Organismes chargés de l'Aide aux victimes de la Guerre et à leur famille.
- de donner aux services compétents la possibilité de délivrer aux intéressés et à leur famille les pièces officielles nécessaires à l'établissement des dossiers d'allocations, d'indemnités et pensions.
- d'apporter l'aide nécessaire aux réfugiés et de faciliter le retour à leur foyer.

Le Recensement s'applique aux catégories suivantes :

- Prisonniers de guerre capturés postérieurement à Juillet 1940, au cours des campagnes d'Afrique — d'Italie — depuis le débarquement — ou sur tous autres théâtres d'opérations de guerre (Les Prisonniers capturés de Septembre 1939 à Juillet 1940 ayant déjà été recensés).

- Internés, déportés politiques et raciaux	Absents, libérés, évadés ou décédés
- Travailleurs déportés	
- Disparus	Au cours de faits de guerre, de résistance ou par bombardements
- Tués	De Septembre 1939 à la fin des hostilités
- Blessés	
- Réfugiés	

Les familles des intéressés ou eux-mêmes, le cas échéant sont priés de se présenter à la Mairie munies des pièces suivantes : Livret de famille ou bulletin de naissance de l'absent — Dernière lettre de l'absent portant indication de son adresse en Allemagne — Dernier bordereau de salaire (si possible pour les internés, déportés, photographie récente de l'absent) — ainsi que toute autre pièce susceptible de fournir des renseignements complémentaires.

En cas d'absence de la famille, les employeurs ou amis sont priés de se présenter à sa place.


Dans le Département de la Seine, le Recensement commencé le 9 Février est prorogé jusqu'au 9 Avril 1945.

Ne manquez pas, dans votre intérêt, de vous présenter d'urgence à la Mairie aux heures normales d'ouverture, dimanches compris, pour y fournir les renseignements nécessaires au Recensement.

9119. — Imprimerie MEMBRÉLÉ, PETIT et C^o, 2, rue de Valenciennes, PARIS, 2^e.

Appel à la population de la préfecture de la Seine demandant à toutes les familles concernées de se présenter à la mairie munies de pièces d'identité pour le recensement des absents et de toutes les personnes candidates à un retour sur le sol national. Au début de l'année 1945, le recensement général des rapatriés est l'étape préalable indispensable à la planification des retours. Collection BDIC

MINISTÈRE DES PRISONNIERS DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS
VINCENT



PARTICIPEZ

DANS LEUR INTÉRÊT COMME DANS L'INTÉRÊT DE LEUR FAMILLE

AU RECENSEMENT

DES PRISONNIERS-DÉPORTÉS-REFUGIÉS ET DISPARUS
EN VOUS ADRESSANT À VOTRE MAIRIE

3-45 - Im. Gouffé-Ancheron, Paris - C.D.L. 10/112

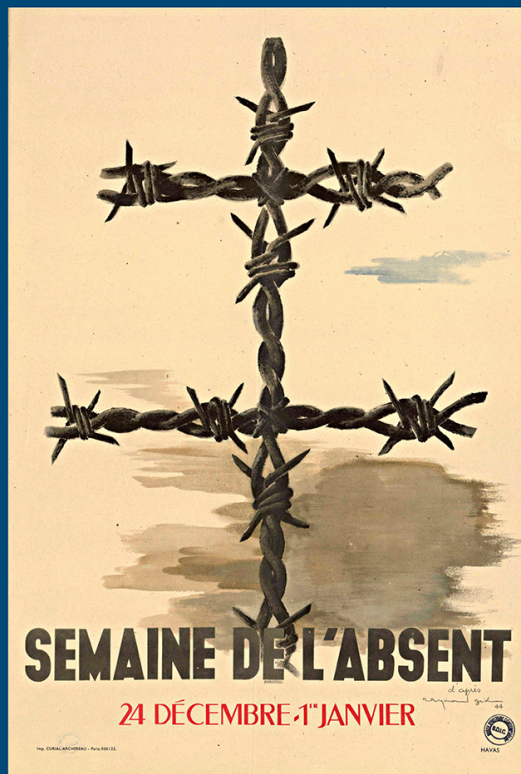
Affiche de propagande du ministère des PDR, « Participez au recensement des prisonniers-déportés-réfugiés et disparus ». Cette affiche de Vincent relaye le décret du 16 janvier 1945 rendant obligatoire ce recensement dans les mairies. Compte tenu de l'immensité de la tâche, le ministère des PDR demande à chaque Français de participer à l'effort national pour l'accueil et le recensement des rapatriés. Collection BDIC

PRÉPARER LE RETOUR

A la fin de l'année 1944, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, le ministère des PDR organise la *Semaine de l'Absent* sous le patronage du gouvernement, avec l'aide de toutes les associations de PG et de déportés et avec celle des syndicats. Il s'agit de préparer le retour des absents qui, pour certains, sont éloignés de la nation depuis longtemps (plus de quatre ans pour les PG).

Depuis leur départ, le pays a beaucoup changé, s'est profondément transformé. De même, l'éloignement, la captivité, l'expérience concentrationnaire ont profondément transformé les rentrants : les familles, les proches doivent se préparer à accueillir d'autres hommes, d'autres femmes que celles et ceux qu'ils ont connus. Les événements comme la *Semaine de l'Absent* ont donc pour but de faciliter la compréhension réciproque entre les rentrants et ceux qu'ils s'apprêtent à retrouver.

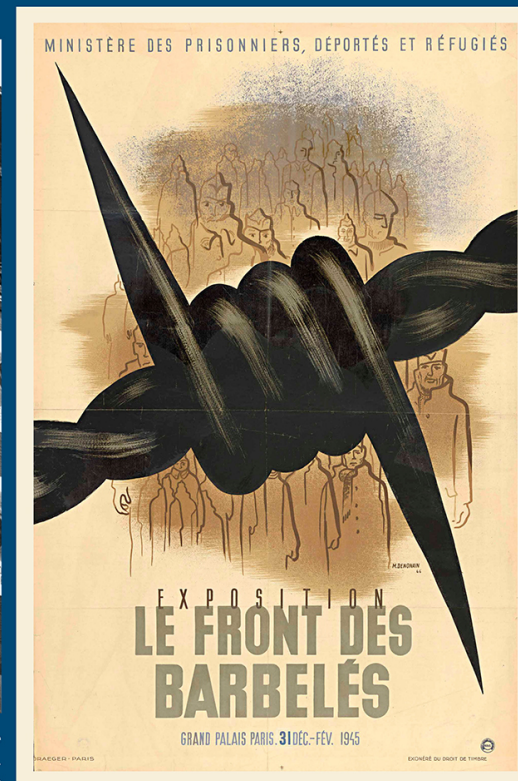
L'exposition « Le front des barbelés », au Grand Palais, est inaugurée le 31 décembre 1944 par le général de Gaulle, accompagné du corps diplomatique. Henri Frenay lui en expose le but : « A ceux qui n'ont pas connu la monotonie accablante de ces jours sans fin, de ces mois sans espoir, à ceux qui n'ont pas été les témoins de ce prodigieux redressement moral qui s'accomplit dans les camps, il fallait apprendre ce que fut la vie de ces hommes et l'esprit qui maintenant les anime. C'est donc l'âme des camps que l'on a tenté de faire revivre dans ces salles. » A l'appel de leurs syndicats, les travailleurs abandonnent au profit des captifs une journée de salaire : un milliard de francs est ainsi recueilli.



Affiche de propagande du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) « *Semaine de l'Absent*, 24 décembre - 1^{er} janvier ». Affiche de Raymond Gid. Collection BDIC



Affiche de propagande du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) « *Semaine de l'Absent*, 24 décembre - 1^{er} janvier » sur les murs de Paris. A côté, l'affiche de l'exposition « Le front des barbelés ». Photographie Pierre Jahan. Collection Roger-Viollet



Affiche de propagande du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, pour l'exposition « Le front des barbelés », au Grand Palais, du 31 décembre à février 1945. Affiche dessinée par M. Denonain, 1944. Collection BDIC

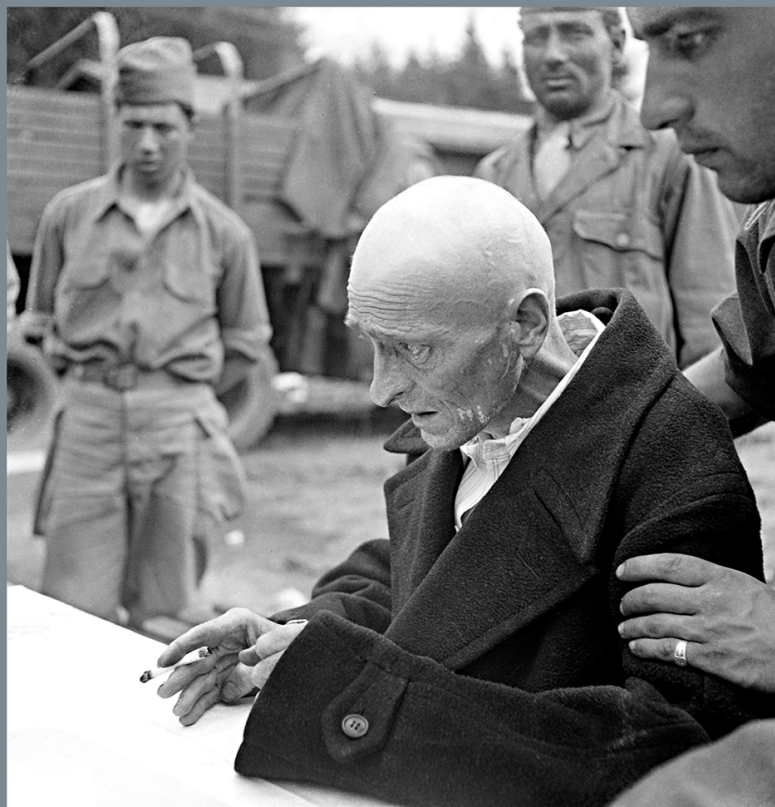
REVENIR EN FRANCE

Un déporté rapatrié est accueilli à sa descente d'avion par une équipe de bénévoles. Les déportés les plus faibles sont directement transportés vers les hôpitaux parisiens, comme l'hôpital Bichat, dans le 18^e arrondissement de Paris. Les équipes chargées d'accueillir les premiers déportés à Paris sont surprises et effrayées par leur aspect et leur extrême faiblesse. Beaucoup de survivants sont atteints de maladies contagieuses. Certains, souffrant de la tuberculose, sont rapidement envoyés en séjour en sanatorium, dans le Jura, dans les Alpes... Collection AFP



A l'aéroport du Bourget, les honneurs militaires sont rendus aux déportés. Depuis le 11 avril, le commandement suprême allié (SHAEF), commandé par le général Eisenhower, a donné l'ordre à l'US Army Air Force d'utiliser ses avions pour le rapatriement des prisonniers et déportés. L'objectif est de rapatrier ainsi 8 000 hommes par jour. Les avions doivent atterrir sur les aérodromes où se trouvent le ravitaillement et le matériel qu'ils doivent charger puis transporter vers les zones de combat. Ces aérodromes sont tous situés en région parisienne. Celui du Bourget était le plus important. Collection AFP

REVENIR EN FRANCE



Le camp de concentration nazi de Vaihingen est découvert le 7 avril 1945 par les soldats français de la 5^e division blindée. Les déportés rescapés sont interrogés, puis transportés par camions dans les hôpitaux les plus proches avant d'être rapatriés vers la France par avion. Photographie prise le 13 avril 1945 par Germaine Kanova. Collection ECPAD



Situé en Allemagne, entre Karlsruhe et Stuttgart, le camp de concentration de Vaihingen est un camp annexe du camp de concentration de Natzweiler-Struthof, en Alsace annexée. Déserté le 1^{er} avril 1945 par ses gardiens SS, le camp abrite encore quelques centaines de déportés dans un état effroyable, la plupart atteints de typhus, de tuberculose ou de dysenterie. Le lendemain de sa découverte par des soldats de la 5^e division blindée, les services sanitaires français du 49^e régiment d'infanterie (3^e division d'infanterie algérienne) apportent les premiers soins aux déportés. Photographie prise le 13 avril 1945 par Germaine Kanova. Collection ECPAD



Arrivée de déportés du camp de concentration de Buchenwald, probablement à la gare de l'Est, à la fin du mois d'avril 1945. Libéré le 11 avril 1945 par le « Comité international clandestin » quelques heures avant l'arrivée de l'armée américaine, Buchenwald est le camp de concentration qui a détenu le plus grand nombre de déportés français (près de 26 000). La gare n'est qu'une étape pour les déportés conduits immédiatement en bus vers les lieux d'accueil dont le Lutétia. Collection AFP

REVENIR EN FRANCE

Libérés dans la région de Sigmaringen par la 1^{ère} armée française, des prisonniers français regagnent la France par leurs propres moyens, le 25 avril 1945. Photographie Segal. Collection ECPAD



ACCUEILLIR LES SIENS



A Annemasse, sur le quai de la gare, une petite fille remet un bouquet de fleurs à un prisonnier de guerre qui vient de descendre du train. Printemps 1945. Photographe Pierre Jahan / Collection Roger-Viollet



A Annemasse, sur le quai de la gare, les retrouvailles d'une mère avec son fils, prisonnier de guerre depuis près de 5 ans en Allemagne. Printemps 1945. Photographe Pierre Jahan / Collection Roger-Viollet

ACCUEILLIR LES SIENS



A Annemasse, en Haute-Savoie, des familles attendent l'arrivée d'un train de prisonniers de guerre. Printemps 1945. Photographe Pierre Jahan / Collection Roger-Viollet



A Annemasse, en Haute-Savoie, des familles attendent l'arrivée d'un train de prisonniers de guerre. Au premier plan, le jeune homme porte un crêpe de deuil noir au revers de sa veste. Selon les dernières estimations de Jean Quellien, le bilan humain de la Seconde Guerre mondiale s'établit pour la France entre 460 000 et 485 000 victimes, l'année 1944 étant la plus meurtrière. Printemps 1945. Photographe Pierre Jahan / Collection Roger-Viollet

ACCUEILLIR LES SIENS



Des prisonniers de guerre à la gare d'Orsay, réquisitionnée par le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés pour servir à l'accueil des rentrants. Des femmes sont venues accueillir des prisonniers avec des bouquets de fleurs. Printemps 1945. Collection AFP

Le retour de déportation de Léon Blum, un des dirigeants de la SFIO, ancien président du Conseil de la chambre du Front populaire, le 14 mai 1945, à l'aéroport du Bourget. « Otage de marque » déporté par les SS depuis le 3 avril 1943 près du camp de Buchenwald, transféré à Dachau, puis au camp d'Innsbruck et enfin dans un hôtel à Niederdorf, dans les Dolomites. A son arrivée à l'aéroport, il déclare : « La France ressuscite grâce au général de Gaulle. Nous avons eu la chance d'avoir un général de Gaulle. Du fond de ma prison, j'ai toujours espéré que mon parti saurait l'appuyer. La France entière a confiance en lui. Sa présence est pour notre pays une garantie irremplaçable de la concorde intérieure. » Collection ministère de la Défense



GARE DE L'EST – GARE D'ORSAY

D'anciens prisonniers de guerre subissent l'étape de la désinfection dans les locaux aménagés dans la gare d'Orsay. Le centre d'accueil d'Orsay est dirigé par le colonel Saurel, membre de l'Association des prisonniers de guerre de la Seine. En moins de deux heures, tout devait être réglé : vérification des papiers, douche, visite médicale, indemnisation. Collection AFP



GARE DE L'EST – GARE D'ORSAY



Des prisonniers de guerre déjeunent à la gare d'Orsay. Une cantine a été aménagée dans les locaux du restaurant de la gare. Dans un verre, un petit bouquet de fleurs égaye la table. Printemps 1945. Collection Roger-Viollet



Des prisonniers de guerre attendent de repartir de la gare d'Orsay vers une autre gare pour rejoindre leur domicile. Collection ECPAD

Des prisonniers de guerre repartent de la gare d'Orsay dans une camionnette utilisée comme un bus pour le transport des rentrants. Ils quittent la gare après avoir satisfait aux formalités administratives, reçu des vêtements, un colis de la Croix-Rouge, de l'argent, pris un déjeuner et effectué une visite médicale. Ils rejoignent ensuite leur domicile parisien ou une gare en direction de la banlieue ou de la province. Collection ECPAD



GARE DE L'EST – GARE D'ORSAY



Un prisonnier de guerre sort de la gare de l'Est où il vient d'arriver. La photographie, vraisemblablement posée, peut illustrer la solitude de certains prisonniers de guerre livrés à eux-mêmes après avoir satisfait aux formalités administratives. Dans une France bouleversée par la guerre, tous n'ont pas la chance de retrouver les leurs à leur retour. Collection AFP



Des prisonniers de guerre et des requis du service du travail obligatoire (STO) quittant la gare de l'Est, accompagnés par un membre des services du ministère des PDR. Ils ont reçu un colis de la Croix-Rouge française. Collection AFP

LA CAMPAGNE DU RETOUR

MINISTÈRE DES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS

RAPATRIÉS



**VOUS DEVEZ
RETROUVER
UN METIER**

L'ORDONNANCE DU 1^{er} MAI 1945 VOUS ASSURE DES DROITS EN MATIÈRE DE:
RÉEMPLOI - PRIORITÉ D'EMBAUCHAGE - READAPTATION - GARANTIE DE SALAIRE

Pour les connaître, Adressez-vous au
SECRETARIAT DÉPARTEMENTAL AU RECLASSEMENT ET À LA MAISON DU PRISONNIER ET DU DÉPORTÉ
DE VOTRE DÉPARTEMENT

Pub. SA GOURBIER (Paris) 120 11 1945

Affiche de propagande du ministère des PDR, « Rapatriés ». Le gouvernement provisoire a pris un certain nombre de mesures et d'ordonnances pour permettre la réinsertion professionnelle des prisonniers de guerre, déportés et requis du STO. L'ordonnance du 1^{er} mai 1945 remplace l'ensemble de la législation précédente. Pierre angulaire de la réinsertion des rapatriés, elle liste toutes les catégories de Français qui en bénéficient : en élargissant le champ d'application des mesures qui ne concernent plus seulement les PG, elle se démarque ainsi de Vichy. Les rapatriés ont trois mois pour demander leur réintégration dans l'emploi qu'ils occupaient avant leur départ. Si cela n'est pas possible, ils bénéficient d'une priorité à l'embauche.

Collection BDIC

LES DROITS DES RAPATRIÉS

PRISONNIERS DE GUERRE

1. Prime d'accueil : 1.000 francs.
2. Avance sur le paiement de leur solde, variant de 4 à 20.000 fr. selon le grade et les délégations consenties aux familles. Un complément sera versé ultérieurement dont la limite et les modalités de paiement seront fixées par décret.
3. Congé d'un mois pouvant être renouvelé pour une période égale après un examen médical démontrant l'incapacité à une reprise du travail. Les fonctionnaires ou militaires à solde mensuelle percevront leur traitement ou solde.
Les autres recevront une indemnité calculée sur la base du salaire moyen départemental qui leur sera payée par le Percepteur.
Ceux dont les familles recevaient des allocations militaires continueront à les percevoir pendant la durée du congé.
4. Congé de même durée pour le conjoint à la charge de l'employeur ; le congé ne se cumule pas avec les droits auxquels l'intéressé pourrait prétendre au titre de la législation en vigueur sur les congés payés.
5. **Dépôt de monnaie allemande.** — Le Rapatrié est tenu de déposer au Centre de rapatriement la totalité des monnaies allemandes y compris les monnaies de camp dont il est détenteur. Il en percevra la contre-partie au taux de 80 jusqu'à un maximum de 100 reichsmark. Pour le surplus, les modalités seront communiquées ultérieurement.
6. **Délégation de solde.** — Les délégations en cours au 1^{er} MAIS cesseront d'être payées à compter du 1^{er} jour du mois qui suivra la date du passage du Prisonnier au Centre d'accueil départemental.

DEPORTÉS POLITIQUES

1. Prime d'accueil : Fr. 1.000.
2. Prime spéciale : Fr. 3.000.
3. Congé d'un mois : Même modalités que pour les Prisonniers de Guerre.
4. Congé de même durée pour le conjoint que celui prévu pour le conjoint d'un prisonnier de guerre.
5. Dépôt des monnaies allemandes aux mêmes conditions que pour les P.G.

TRAVAILLEURS DÉPORTÉS

1. Prime d'accueil : Fr. 1.000.
2. Congé de 13 jours : Le travailleur déporté percevra pendant son congé la moitié du salaire moyen départemental qui lui sera payée par le Percepteur.
3. Congé de même durée pour le conjoint.
4. Dépôt de monnaies allemandes : Mêmes conditions que pour les P.G.

Les Volontaires ne bénéficient pas de ces modalités.

DEPLACEMENTS

Les Rapatriés qui n'auraient pas retrouvé leur famille dans la localité qu'ils ont rejoint et qui désiraient bénéficier d'un bon de transport gratuit pour atteindre leur domicile définitif, sont informés qu'ils doivent s'adresser à la Direction départementale du Ministère des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés, pour examen de leur situation particulière.

PAIEMENT DES AVANTAGES RESERVES AUX RAPATRIÉS

Prime d'accueil de Fr. 1.000 : Le paiement s'effectue en principe à la frontière dans les Centres de Rapatriement. Les Rapatriés qui ne l'auraient pas perçue doivent en faire la demande écrite à la Direction départementale en joignant les pièces suivantes :
1^o Copie certifiée conforme par le Maire de la carte de Rapatrié ;
2^o Certificat de Résidence établi par le Maire.
Le paiement des congés de libération et de la prime spéciale de Fr. 3.000 est envisagé à brève échéance. Un ordre de paiement payable à la Caisse du Percepteur sera adressé au Rapatrié par la Direction départementale.

HABILLEMENT

La Maison du Prisonnier remet à chaque Rapatrié outre sa carte textile normale une feuille spéciale prioritaire de 200 points textiles et un bon de chaussures.
Sous peu le Vestiaire départemental sera en mesure de satisfaire les demandes de costumes auquel ont droit les Déportés politiques et les Prisonniers de Guerre sinistrés. Si le magasin ne peut satisfaire toutes les demandes les intéressés bénéficieront d'un bon de paiement dans la limite d'un maximum de Fr. 3.000.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Prisonniers de Guerre rapatriés qui se rendent à CAHORS pour les opérations de démobilisation devront se présenter à la Maison du Prisonnier qui les aiguillera dans les divers services militaires ou médicaux.
Ils sont hébergés au centre d'accueil qui fonctionne à l'Hôtel Terminus, téléphone 50 à Cahors.
Nous rappelons que les P.G. contrôlés aux Centres d'accueil de CAHORS, FIGEAC, GOURDON, SOULIAC doivent attendre pour se rendre à CAHORS qu'une convocation leur soit adressée par le Centre de Libération départemental.
Le Centre d'accueil immédiat de CAHORS fonctionne à l'Hôtel « Mon Auberge », avenue Jean-Jaures, téléphone 292. La permanence est à la disposition des familles qui désirent connaître les noms des Arrivants.
Tous renseignements complémentaires intéressant les P.G. et Déportés leur seront donnés par la Maison du Prisonnier lorsqu'ils s'y présenteront (téléphone 676).
La Direction départementale du Ministère des P.G.D.R., téléphone 75, à CAHORS, est à la disposition des Camarades des Centres d'Ent'Aide pour toutes indications susceptibles de leur être utiles.

CHOPR. LENO. A. CHOUSSAT (Lapresse) (éditeurs) — 71.323

Avant du gouvernement provisoire détaillant les droits des prisonniers de guerre, déportés et requis du STO : prime d'accueil et prime spéciale, congés, ravitaillement, hébergement, ... On peut noter l'inégalité des primes de retour en fonction du statut des rapatriés, avec la mise en place par l'administration d'une véritable hiérarchie des mérites et de la souffrance, les déportés étant dotés, en plus de la prime d'accueil de 1 000 francs commune à tous les rapatriés, d'une prime spéciale de 5 000 francs. Dans les faits, il est rare que les rapatriés aient touché la somme exacte prévue par les textes : la plus grande fantaisie a régné dans ce domaine en fonction des centres d'accueil et de la chronologie des retours.

Collection BDIC



LA CAMPAGNE DU RETOUR



Affiche de propagande du gouvernement provisoire en faveur des « bons du retour ». Pendant la « Campagne nationale du Retour », qui vise à soutenir les rapatriés, les « bons du retour » d'une valeur de 5 à 5 000 francs sont présentés comme une obligation morale. Ouverte d'août à octobre 1945, elle ne rencontre finalement pas un grand succès auprès de la population. Collection BDIC

MOBILISATION GÉNÉRALE pour la CAMPAGNE DU RETOUR

organisée par
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL
avec le concours de
L'ENTRAÏDE FRANÇAISE ET DE LA CROIX ROUGE

Les rapatriés rentrent chez eux, diminués, vieillissants, fatigués, malades ; certains ne retrouvent plus leur famille, d'autres n'ont plus de toit, d'autres plus d'outillage, ou dans un état presque inutilisable, tandis que des bâtiments agricoles sont croûtants, les déportés politiques sont dans un tel état de santé que tout travail leur est interdit pendant plusieurs mois et un séjour dans une maison de repos ou de santé indispensable.

Le pays tout entier doit leur venir en aide pour compléter l'action du Gouvernement en leur faveur.

Pendant les mois de **Juin et Juillet**, la France entière est mobilisée pour eux. Dons en nature et dons en espèces vous seront demandés.

Donnez pour eux.
Des collecteurs se présenteront à vous. Votre devoir de Français vous **interdit** de refuser de leur donner.

Soyez généreux.

Vous qui êtes restés, donnez pour ceux qui reviennent,

Vous qui avez miraculeusement échappé aux griffes de la Gestapo, vous donnez pour vos malheureux camarades de lutte déportés,

Vous qui avez travaillé tous les jours pendant ces années terribles, chez vous, chez votre patron ou à l'usine, donnez pour ceux qui ont travaillé plus que des esclaves pendant 12 et 13 heures par jour, roués de coups, mourant de faim, perdant leur santé et le goût de vivre.

Tous les Français ont le devoir de partager ce qu'ils ont avec ceux qui reviennent.

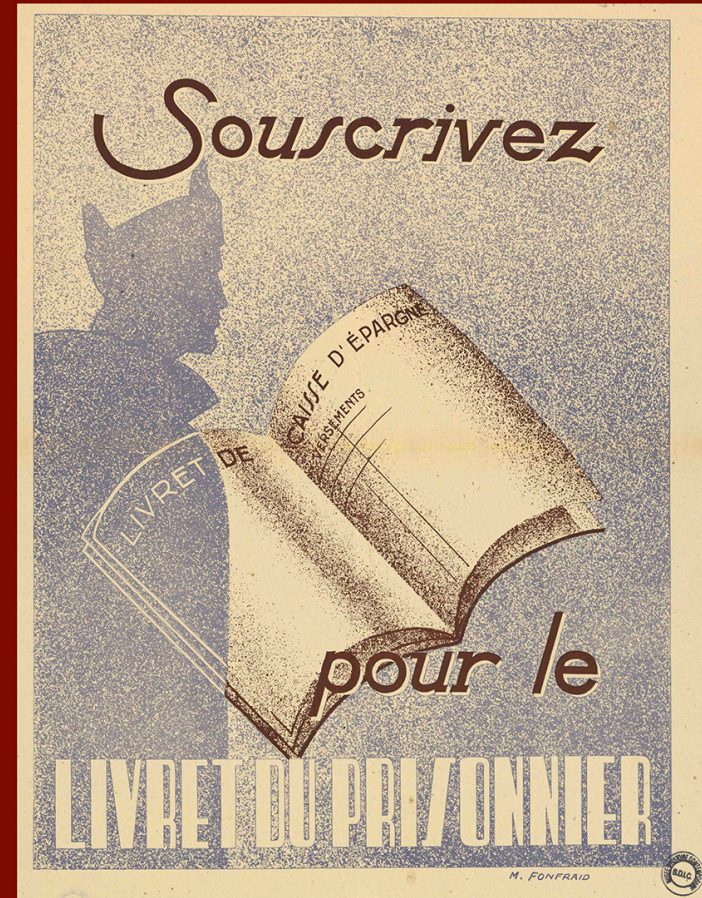
Il dépend de vous tous que le **retour en France** soit vraiment le **retour à la vie.**

LE COMITE DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL :
Docteur **JACQUES GARNAL.** Jean **LACOSTE.**
Mme **CALMELS.** M. **PIERRON.**
Z. **LAFAGE.** H. **COUAILHAC.**
Colonel **FLORENCE.**

En février 1945, un comité départemental d'accueil prépare le retour des rapatriés. Il lance un véritable appel à l'entraide et à la solidarité nationale. Collection BDIC

LA CAMPAGNE DU RETOUR

Ayant été détenus en Allemagne pendant 5 ans, les prisonniers de guerre retrouvent un pays qui a beaucoup changé en leur absence. Ils sont particulièrement marqués par la « vie chère » due à l'inflation de guerre et au marché noir qui perdure dans la France de 1945. Voici le témoignage du sous-lieutenant Jacques de la Vaissière issu de ses mémoires de captivité en Oflag *Silésie, morne plaine. Cahier dans un grenier* : « La République émue de mon retour me fait don d'un petit carton de vivres, d'un carnet de tickets d'alimentation que j'examine avec la curiosité incrédule du néophyte... et de 10 000 francs : une fortune... à peu près ma solde mensuelle de sous-lieutenant de 1939. (...) Tout de même, les prix me défrisent. Je viens de dépenser en cinq minutes le tiers de ma dotation. J'avais sous-estimé l'érosion monétaire. »



DÉFILER : LE RETOUR À LA VIE CIVIQUE ET POLITIQUE



Le 1^{er} mai 1945, un grand nombre de déportés participe au rassemblement des syndicats et des forces politiques de la Résistance, entre les places de la Bastille et de la Nation. Des tribunes sont installées sur le cours de Vincennes à Paris. La plupart des déportés arborent leur matricule et certains défilent en tenue rayée, une façon de revendiquer leur statut particulier parmi la masse des rentrants. Collection Roger-Viollet. Photographe Roger Berson



Photographie prise le 1^{er} mai 1945. Un déporté rescapé brandit une pancarte « Je viens d'Auschwitz, seul survivant sur 1 000 ». À sa droite, un drapeau de la Brigade française de Buchenwald. Dans le très court terme, les déportés qui rentraient en tenue rayée étaient les « enfants chéris » de la nation, cet uniforme symbolisant l'héroïsme. Collection Roger-Viollet



Le lendemain de la capitulation allemande, d'anciens déportés participent aux célébrations officielles de la victoire, le 8 et encore le 9 mai 1945, à Paris. A leurs côtés, une petite fille en costume alsacien rappelle le retour à la France des territoires annexés par le Reich en 1940. Quelques jours plus tard, le 5 juin, déportés et prisonniers de guerre défilent à nouveau sur les Champs-Élysées, lieu traditionnel des manifestations patriotiques, pour manifester leur mécontentement à l'encontre du ministère des PDR : dans une France à reconstruire où perdurent privations et rationnement, la liberté a pour certains d'entre eux un goût amer et ils réclament davantage de reconnaissance et de justice sociale. Collection AFP

CÉLÉBRER LE RETOUR DU 1 000 000^{ÈME} RAPATRIÉ



A propaganda poster with a stylized illustration of a hand holding flags of the Soviet Union, the United States, and the United Kingdom. The text is in bold, sans-serif fonts. At the bottom, there is a small logo for 'BDIC'.

VENDREDI 1^{ER} JUIN 1945
le
1.000.000^{ÈME}
RAPATRIÉ
sera de retour en France

A cette occasion, Parisiens, venez manifester sur son passage votre joie, votre reconnaissance envers les Alliés, votre foi en l'avenir...
PAVOISEZ!...

Cette grande manifestation sera le symbole des efforts communs de nos Alliés et de la France pour le retour de nos absents à la vie.

HORAIRE ET ITINÉRAIRE

17 h. ARRIVÉE AU BOURGET.
18 h. DÉPART DU BOURGET pour le QUAI d'ORSAY par la Porte de la Villette, rue de Flandre, rue Lafayette, Opéra, Avenue de l'Opéra, rue de Rivoli, La Concorde, Le QUAI d'ORSAY.
19 h. Le 1.000.000^{ÈME} RAPATRIÉ est reçu par le Ministre des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés, au centre de la GARE d'ORSAY.

Thy. WATELET-ABELLOF, PARIS

Affiche de propagande du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés annonçant le retour du millionième rapatrié en France, le 1^{er} juin 1945. Un cortège sera formé et défilera dans Paris. Les Parisiens sont invités à accueillir celui qui sera alors considéré comme un héros par la propagande du gouvernement et du ministère des rapatriés. Collection BDIC

Le millionième rapatrié est un ancien prisonnier de guerre, Jules Carron (ou Garon). À sa descente d'avion (un Douglas C-47 américain), il est interrogé à la radio par un journaliste. Photographe Ladiveze. Collection ECPAD



À son arrivée à l'aéroport du Bourget, des délégations de chaque nation alliée présentent leur drapeau à Jules Carron (ou Garon) qui salue au nom de tous les prisonniers libérés. Il gagne ensuite la capitale. Photographe Ladiveze. Collection ECPAD



CÉLÉBRER LE RETOUR DU 1 000 000^{ÈME} RAPATRIÉ



Le 1^{er} juin 1945, Paris fête le retour du millionième rentrant. Après son arrivée à l'aéroport du Bourget, il gagne la capitale à bord d'un *command-car* décoré pour l'occasion, d'où il peut saluer la foule des Parisiens venus accueillir le héros, ici avenue de l'Opéra. Copyright LAPI/Roger-Viollet

La foule massée sur les trottoirs regarde passer le *command-car* conduit par un soldat américain du SHAEF (le commandement suprême des forces alliées en Europe, commandé par le général Eisenhower) qui emmène Jules Carron (ou Garon) à la gare d'Orsay. Il y est accueilli par le ministre Henri Frenay. Il est ensuite conduit en voiture jusqu'à chez lui, à Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence, jadis Basses-Alpes), où il retrouvera son père et son épouse. Copyright LAPI/Roger-Viollet



RETOUR À LA FRANCE, RETOUR À LA VIE

Place de l'Opéra, les Parisiens fêtent le dernier convoi de prisonniers de guerre rapatriés d'Allemagne, en septembre 1945 : on fait le « V » de la Victoire. Des soldats américains sur une jeep posent pour le photographe. A gauche, le Grand Hôtel est pavoisé aux couleurs des Alliés. Collection Roger-Viollet



RETOUR À LA FRANCE, RETOUR À LA VIE

Deux anciens déportés, encore vêtus de leur tenue rayée, partagent une bière à la terrasse de l'Hôtel Lutétia. L'hôtel, qui accueillait à la Libération l'état-major de l'armée française, est réquisitionné sur ordre du général de Gaulle pour servir, à compter du 26 avril 1945, de centre d'accueil des déportés. En effet, les premiers retours en gare d'Orsay avaient montré aux responsables l'impérieuse nécessité de trouver une structure d'accueil plus adaptée pour les rescapés des camps nazis dont l'état exigeait souvent une prise en charge médicale et des soins plus appropriés. Sa gestion est confiée aux dirigeants du Comité des œuvres sociales des organisations de la Résistance (COSOR) et notamment André Weil. A leur arrivée au Lutétia, les déportés tentent de répondre aux questions des familles à la recherche de proches. Ils sont soumis à un contrôle d'identité pesant mais nécessaire pour débusquer d'éventuels imposteurs. La durée de leur présence dépend de leur état de santé. Certains ne restent que le temps des formalités, d'autres, les plus affaiblis, peuvent séjourner dans l'une des chambres de l'hôtel. Collection AFP



RETOUR À LA FRANCE, RETOUR À LA VIE



Affiche de propagande du Gouvernement provisoire de la République française, 1945 « Retour à la France, retour à la vie ». Collection BDIC



Affiche de propagande du Gouvernement provisoire de la République française, dessinée par Renluc en 1945. « Ils sont unis, ne les divisez pas ». Collection BDIC

Cette exposition a été conçue par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la Défense, avec le partenariat et l'aide de la Ville de Paris. La société ARTEVIA, chargée de la gestion des berges de la Seine, a apporté sa contribution à sa réalisation.

Directeur de la publication : Philippe Navelot (SGA/DMPA)
Chefs de projet : Jean-Pierre Azéma, Baptiste Léon (SGA / DMPA), Franck Segrétain (SGA / DMPA)
Direction artistique et réalisation : Alice Santinelli, Thierry Prand (Central DUPON Images)
Impression : Central DUPON Images

La DMPA remercie la Parisienne de Photographies et Monsieur Christophe Guglielmo, la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et Madame Magali Gouiran, l'agence France-Presse et Monsieur Yves Gacon, les éditions Fayard et Madame Marie-Laure Defretin ainsi que le comité de rédaction de l'*Atlas historique de la France pendant la Seconde Guerre mondiale* (Fayard) dont on ne saurait trop recommander la lecture : J.-L. Leleu, J. Quellien, F. Passera et M. Daefler. La DMPA remercie tout particulièrement Madame Christine Levisse-Touzé, directrice du musée du général Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin, Pierre Argaw, secrétaire général des musées et l'équipe des musées.